



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **21 mars 2016**

Délibération n° 2016-1089

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Jazz Day Unesco édition 2016 - Attribution d'une subvention à l'association Tapages dans le cadre des actions du Pôle métropolitain dans le domaine culturel**

service : **Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 1er mars 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 23 mars 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Poulain, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Aggoun, Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Casola, Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), MM. Fenech (pouvoir à M. Blache), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Millet, Nachury (pouvoir à Mme Balas), Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Sannino (pouvoir à Mme Runel).

Conseil du 21 mars 2016**Délibération n° 2016-1089**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Jazz Day Unesco édition 2016 - Attribution d'une subvention à l'association Tapages dans le cadre des actions du Pôle métropolitain dans le domaine culturel**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle éducation, culture, sport, vie associative - Direction de la culture et des sports

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 février 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Lors de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) de novembre 2011, la création d'une Journée internationale du Jazz, le 30 avril, a été décidée. Cette journée est destinée à rassembler les communautés, les écoles et autres groupes du monde entier pour célébrer l'art du jazz, apprendre davantage sur ses racines et son impact, et sensibiliser aux vertus du jazz comme outil éducatif, et comme force de paix, d'unité, de dialogue et de coopération renforcée entre les peuples.

Initiateur d'une identité territoriale partagée par les habitants au travers d'événements métropolitains, le Pôle métropolitain coordonne, en matière culturelle, une offre d'excellence, diversifiée et accessible à tous les citoyens métropolitains. En effet, en matière culturelle, le Pôle métropolitain s'est donné comme ambition de renforcer les résonances aux grands événements du territoire, tels que les Biennales de la Danse, de l'Art contemporain ou encore du Design, de valoriser le patrimoine au travers des Journées européennes du patrimoine. Ce volontarisme se traduit aussi par un soutien au Jazz Day Unesco.

La Métropole de Lyon est membre du Pôle métropolitain, aux côtés des agglomérations de Saint Etienne Métropole, CAPI Porte de l'Isère, ViennAgglo et, depuis le 1er janvier 2016, des agglomérations de Villefranche Beaujolais Saône et de l'Est lyonnais et souhaite s'associer, à ce titre, à l'initiative du Pôle.

a) - Les objectifs de la Métropole de Lyon

Dans le cadre du Jazz Day Unesco, le 30 avril 2016, la Métropole souhaite, en complément des actions initiées par d'autres structures (clubs de jazz, etc.), soutenir des projets qui feront vivre, sur son territoire, un programme diversifié permettant de sensibiliser tous les publics à la musique de jazz. Il s'agit donc d'accompagner des projets de concerts, stages, master class, ateliers de découverte, rencontres, dans différents cadres, en écho aux valeurs humanistes véhiculées par la démarche et de faire résonner cet événement avec d'autres politiques publiques portées par notre collectivité.

Le réseau des établissements d'enseignement artistique soutenus par la Métropole et, notamment, ceux proposant des enseignants dans le champ de Jazz, est également mobilisé pour prendre part à cette manifestation.

Dans le cadre de l'organisation du Jazz Day 2016, la Métropole souhaite accompagner des projets qui font vivre cette manifestation sur l'ensemble de son territoire, qui associent des acteurs issus de plusieurs communes et ont une dimension métropolitaine, ou qui sont orientés vers des publics qui relèvent de ses compétences (structures du champ social et médicosocial, acteurs des territoires relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville, etc.).

b) - Organisation du Jazz Day 2016 dans la Métropole - Tapages 2016

L'association Tapages a vocation à soutenir la pratique musicale et, plus particulièrement, de la musique des percussions au moyen d'actions de diffusion, de formation, d'organisation de stages, de spectacles, de publications et d'édition sur tous types de supports.

L'événement proposé par cette association dans le cadre du Jazz Day 2016 est né de la volonté de valoriser la pratique des disciplines des percussions, dans une démarche reliant pédagogie (événement mis au service des élèves, stage pour aller vers la fabrication d'un concert spécifique), création (écriture d'une œuvre originale par un artiste invité), diffusion (stage, master-class, concerts, etc.) et découverte (ouverture à la multi culturalité, volonté de travailler de façon inhabituelle, etc.).

La Métropole souhaite soutenir ce projet porté par l'association Tapages, qui aura lieu à Vaulx en Velin, et qui consistera en :

- différents stages du 21 au 23 avril 2016 au Conservatoire de Vaulx en Velin (stages de percussions mexicaines, africaines, corporelles, vocales et d'improvisation destinés aux élèves de tous niveaux des établissements d'enseignement artistique, avec des concerts ouverts à tous chaque jour, en liaison avec le contenu des stages proposés),

- un concert final le 30 avril 2016, lors du Jazz Day, au Centre culturel Charlie Chaplin (avec les stagiaires et une formation professionnelle, le Sylvain Charrier Tentet).

Ce projet s'inscrit dans un partenariat territorial réunissant des professeurs et élèves issus de structures d'enseignement artistique de différentes communes du territoire : Caluire et Cuire, Limonest, Saint Cyr au Mont d'Or, Sainte Foy lès Lyon, Saint Fons, Tassin la Demi Lune, Vaulx en Velin et le Conservatoire à rayonnement régional de Lyon. Des intervenants issus d'autres conservatoires (Conservatoire national supérieur de musique et danse de Paris, Conservatoire de Strasbourg) seront associés à ce projet.

D'autres actions seront coordonnées par la Métropole sur son territoire :

- des interventions de petites formations musicales seront réalisées au sein de plusieurs établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du territoire,

- au sein du site gallo-romain de Fourvière, un concert gratuit sera présenté dans l'Odéon antique,

- des concerts et événements seront organisés au sein de plusieurs communes de l'agglomération (Bron, Collonges au Mont d'Or, Limonest, Meyzieu, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Villeurbanne, etc.).

Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
organisation du stage	7 300	Ville de Vaulx en Velin	11 000
frais d'hébergement et de restauration	9 140	Métropole de Lyon	5 000
frais de déplacements	3 100	Conservatoire de Lyon	5 000
charges de diffusion	7 420	Conservatoire de Strasbourg	2 600
charges techniques	8 500	sponsors et produits dérivés	1 650
frais d'encadrement	900	recettes stage	9 320
communication	1 210	billetterie	3 000
Total	37 570 €	Total	37 570 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € au profit de l'association Tapages, dans le cadre du Jazz Day Unesco 2016. Cette subvention sera versée à l'association selon les modalités suivantes :

- 80 % après transmission du programme détaillé de l'événement,
- le solde de 20 % après l'événement sur production d'un bilan qualitatif et financier ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € au profit de l'association Tapages pour l'organisation d'un stage et d'un concert dans le cadre du Jazz Day Unesco 2016.

2° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 311 - opération n° 0P02O0939.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 mars 2016.